

Coupe Interclubs benjamins				LP#
	Compétition d'animation			25m
	12 et/ou 13 mai 2012		1 poule régionale LP1 + poules départementales LP?	
	2000-1999 (12 et 13 ans)	Compétition par équipe de clubs		
	Confirmation de participation à la poule R1 : 10 avril 2012 Engagements PCE (pour la poule régionale): 30 avril 2012			

■ **Date de la compétition**

12 et/ou 13 mai 2012

■ **Lieux**

Une organisation régionale (R1) et une poule dans chaque département.

■ **Equipement**

Bassin de 25 mètres.

■ **Catégories d'âge concernées**

Nageuses et nageurs nés en 2000-1999 (12 et 13 ans).

■ **Organisation**

Les 12 premières équipes par sexe du classement de la saison 2010-2011 sont automatiquement qualifiées à la poule régionale (R1). Seules deux équipes par club pourront concourir dans cette poule. Les autres équipes participeront aux poules départementales.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.

La poule régionale sera organisée conjointement avec la poule régionale interclubs minimes.

■ **Programme**

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
200m 4 Nages Messieurs	200m 4 Nages Dames
100m Nage Libre Dames	100m Nage Libre Messieurs
100m Brasse Messieurs	100m Brasse Dames
100m Papillon Dames	100m Papillon Messieurs
100m Dos Messieurs	100m Dos Dames
Course des remplaçantes Dames	Course des remplaçants Messieurs
Relais 4x50m Nage Libre Dames	Relais 4x50m Nage Libre Messieurs

■ Règlement sportif

*100m Papillon, 100m Dos, 100m Brasse et 100m Nage Libre, et 200m 4 Nages pour chaque nageur.
Relais 4x50m Nage Libre.*

Chaque équipe de club comprend 4 nageurs au maximum (1 remplaçant autorisé).

Chaque nageur participera à 2 épreuves individuelles (un 100m de spécialité et le 200m 4N) et au relais 4x50m Nage Libre.

Chaque équipe de club doit participer obligatoirement au relais 4x50m Nage Libre et à toutes les épreuves individuelles pour être classée.

Il sera organisé une épreuve sur 100m nage libre uniquement pour les remplaçants n'ayant participé à aucune épreuve officielle.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (4 nageurs participant au relais et aux 4 épreuves individuelles).

Tout forfait en poule R1 (équipes titulaires) entraîne une amende forfaitaire de 300 € par équipe. Un forfait déclaré à partir du 2 mai entraîne une amende de 500 €. Si aucune équipe par sexe n'est engagée quelle que soit la poule (R1 ou géographique), l'amende ne sera pas appliquée.

■ Modalité d'engagements

Pour le **10 avril 2012**, les clubs devront faire parvenir au Comité Régional la confirmation de participation de leur(s) équipe(s) en poule R1 par mail à l'adresse : engagements@cif-natation.fr. **Aucune équipe ne sera retenue en absence de confirmation à cette date.**

Les clubs devront faire parvenir leurs engagements au Comité Régional pour le 30 avril 2012 par mail à : engagements@cif-natation.fr.

Pour tout ce qui concerne les poules départementales, les engagements se feront dans les départements respectifs et ces derniers communiqueront les résultats au Comité Régional le 16 mai 2012.

■ Classement

Il s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation F.F.N. Les points des relais ne sont pas doublés.

En cas d'égalité, l'addition des performances des 2 relais départagera les équipes.

Un classement général féminin et masculin sera établi au niveau de l'Ile de France en tenant compte des résultats départementaux.

■ Récompenses

Les 3 premières équipes filles et garçons de la finale régionale recevront une coupe et des médailles.

■ Officiels

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs.

■ **Liste des équipes qualifiées en poule régionale (et réservistes)**

POULE R1

Dames

ES MASSY NATATION (équipe 1)
CN VIRY-CHATILLON (équipe 1)
LAGARDERE PARIS RACING (équipe 1)
CN VAL MAUBUEE (équipe 1)
CSM CLAMART (équipe 1)
CSN GUYANCOURT (équipe 1)
CN MELUN VAL DE SEINE (équipe 1)
CLUB DES NAGEURS DE PARIS (équipe 1)
AS BONDY (équipe 1)
CERGY PONTOISE NATATION (équipe 1)
US VILLEJUIF NATATION (équipe 1)
AC BOULOGNE-BILLANCOURT (équipe 1)

Messieurs

CN ASNIERES (équipe 1)
LAGARDERE PARIS RACING (équipe 1)
CN ST-MICHEL-SUR-ORGE (équipe 1)
CERGY PONTOISE NATATION (équipe 1)
AQUA CLUB PONTAULT-ROISSY (équipe 1)
SN VERSAILLES (équipe 1)
NOGENT NATATION 94 (équipe 1)
CN VIRY-CHATILLON (équipe 1)
STELLA SPORTS ST-MAUR (équipe 1)
AAS SARCELLES NATATION 95 (équipe 1)
CN MONTEREAU (équipe 1)
ES MASSY NATATION (équipe 1)

En cas de forfait, les équipes réservistes sont :

U.S CRETEIL NATATION (équipe 1)
LAGARDERE PARIS RACING (équipe 2)
CN LE PLESSIS-ROBINSON (équipe 1)

CSN GUYANCOURT (équipe 1)
CN POISSY (équipe 1)
AS PORCHEVILLE (équipe 1)

**CETTE COUPE EST PRISE EN COMPTE DANS LE CALCUL DES POINTS DU
CLASSEMENT DES CLUBS FORMATEURS**